

entraînée cette expédition seront mis devant nous, et que nous prendrons respectueusement en considération tout Bill pour indemniser le Gouvernement.

5. Nous remercions Son Excellence d'avoir daigné nous informer qu'une copie du Traité fait à *Washington* l'année dernière entre Sa Majesté la Reine et les *États-Unis d'Amérique*, dans lequel la Puissance a un si grand intérêt, sera mise devant nous, et que tous les papiers et correspondance close, qui peuvent être rendus publics, sans préjudice aux intérêts de l'Empire ou du *Canada*, nous seront aussi soumis de suite pour notre information ; et que nous prendrons mûrement en considération cet important sujet.

6. Que nous apprenons avec plaisir qu'il a été tenu à *Ottawa*, en Septembre dernier, une Conférence sur le sujet de l'immigration, à laquelle le Gouvernement de la Puissance ainsi qu'à ceux de chaque Province étaient représentés, et qu'on en est venu provisoirement à un projet pour une action conjointe et séparée, auquel Son Excellence appelle notre attention, et nous ne doutons pas que nous le trouverons de nature à nous engager à pourvoir amplement à l'encouragement de l'immigration, au maintien et à l'extension de laquelle le développement des vastes ressources naturelles du *Canada* est si vitalemant lié.

7. Que c'est avec la plus grande satisfaction que nous apprenons que depuis la dernière Session s'est heureusement consommée l'Union de la *Colombie Britannique* avec le *Canada*, et que ses représentants prennent maintenant part à nos délibérations.

8. Que nous sommes d'avis avec Son Excellence que pour ouvrir et établir les fertiles Territoires du *Nord-Ouest*, et y relier la *Colombie Britannique*, il sera nécessaire que nous pourvoyions à la construction d'un chemin de fer jusqu'à l'*Océan Pacifique*, conformément aux termes de l'ordre de Sa Majesté en Conseil unissant la *Colombie Britannique* à la Puissance ; et ayant voté à la dernière Session un crédit pour l'exploration et arpentage préliminaire de la route pour le chemin de fer, nous sommes heureux d'apprendre que l'ouvrage a été poursuivi avec diligence, et qu'il sera mis devant nous un rapport des progrès faits jusqu'à ce jour.

9. Que nous partageons avec Son Excellence la pensée que l'amélioration et l'extension, depuis si longtemps projetées, de notre système de canaux devraient être poursuivies avec vigueur. L'accroissement rapide du commerce du *Canada*, et l'importance de concourir pour le commerce du Grand-Ouest et de le faciliter, exigent que les moyens de transport par eau soient rendus moins coûteux et plus faciles. Nous donnerons notre sérieuse attention à ce sujet, ainsi qu'à la convenance et pourvoir à l'établissement d'une communication directe par eau entre le *Golfe St. Laurent* et la *Baie de Fundy*.

10. Que nous savons que le recensement décennal ayant été pris l'année dernière, il devient de notre devoir maintenant de ré-ajuster la représentation en Parlement des quatre Provinces composant en premier lieu la Puissance, conformément aux termes de l'acte d'Union, et que nous considérerons attentivement toute mesure qui pourra nous être soumise ainsi que tous bills qui nous seront présentés, relatifs aux juges des Cours Supérieures,—à la réglementation et à la régie des terres publiques et des mines de la Puissance dans *Manitoba* et les Territoires du *Nord-Ouest*—et pour l'amendement des lois relatives à la santé publique.

11. Que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que les comptes de l'année dernière seront de suite mis devant nous, ainsi qu'un état des recettes et dépenses de l'année courante, jusqu'à la fin du mois dernier ; et que nous nous réjouissons d'apprendre que Son Excellence est en mesure de pouvoir nous annoncer que le revenu de l'année dernière, de même que celui de l'année courante, excéderont de beaucoup l'estimation qui en a été faite et que conséquemment il n'y a aucun lieu de craindre des embarras du commencement immédiat des améliorations publiques projetées.

12. Que nous donnerons notre plus sérieuse attention au Budget qui nous sera soumis, et que nous nous flattons que les Subsides qu'il nous sera demandé de voter pour le service de Sa Majesté, pourront être accordés sans inconvénient pour ses sujets Canadiens.

13. Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous informer qu'elle a d'autant plus de satisfaction en recourant à nos avis et à notre assistance en ce moment, qu'elle peut nous féliciter de la prospérité générale du pays, et de l'heureuse issue des